

FINANCIERE DE LA VIEILLE FONDERIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €
Siège social : 34, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
RCS PARIS B 400 890 521

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE
DU 2 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze,

Le 2 novembre,

A 14 heures,

Monsieur Patrick WACK, agissant en qualité de Président de la Société FINANCIERE DE LA VIEILLE FONDERIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €, divisé en 35.000 actions de même catégorie, dont le siège social est à PARIS (75008), 34, avenue des Champs Elysées, immatriculée au Registra du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 400 890 521, après avoir rappelé, que l'article 3 des statuts lui confère le pouvoir de procéder au transfert du siège social, par simple décision, sous réserve de ratification par la plus proche décision collective des Associés,

Déclare qu'il est appelé à prendre des décisions sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social ; modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, après avoir rappelé ce qui précède, le Président a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide, en application des dispositions statutaires, de transférer le siège social du 34, avenue des Champs Elysées, à PARIS (75008) au 790, Chemin de la Gérine, à SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON (84330), à compter du 1^{er} décembre 2011, et de modifier en conséquence comme suit l'article 3 des statuts :

« Article 3 – SIEGE SOCIAL

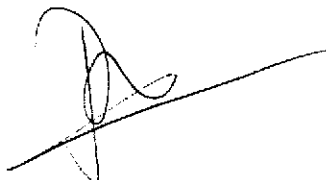
Le siège social est fixé : 790, Chemin de la Gérine - 84330 SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON. »

Le reste de l'article : sans changement.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



DECLARATION SOUSCRITE
en application de l'article 53
du décret 84-406 du 30 mai 1984

Je soussigné, Patrick WACK, demeurant à SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON (84330),
Chemin de la Gérine, né le 9 mai 1953, à SARREGUEMINES (57200), de nationalité
française,

Agissant en qualité de Président de la Société FINANCIERE DE LA VIEILLE FONDERIE,
Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €, dont le siège social est à PARIS
(75008), 34, avenue des Champs Elysées, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de PARIS sous le numéro B 400 890 521,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la Société FINANCIERE DE LA
VIEILLE FONDERIE ainsi que la date de leur transfert ont été les suivants :

- A la constitution (immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de
CRETEIL en date du 3 mai 1995), le siège social de la société était fixé : 5, boulevard
Henri Ruel – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS,
- A compter du 21 juin 1997, le siège social a été transféré au 34, avenue des Champs
Elysées - 75008 PARIS,
- A compter du 1^{er} décembre 2011, le siège social est transféré à SAINT HIPPOLYTE
LE GRAVEYRON (84330), 790 Chemin de la Gérine.

Fait en deux exemplaires
A SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
Le 30 novembre 2011

